



AFTC^{de}
Bourgogne
Franche-Comté

**ÉVALUATION CIBLÉE
ET SUIVI PROFESSIONNEL
DISPOSITIF EXPÉRIMENTAL**



BOURGOGNE

ÉVALUATION CIBLÉE ET SUIVI PROFESSIONNEL

FINALITÉS

Les professionnels

- Chargée d'insertion
- Neuropsychologue
- Psychologue
- Intervention d'un neurologue dans le cadre de la convention signée avec le CHRU de Besançon

Public concerné

- Être âgé de 18 à 60 ans
- Présenter des séquelles liées à une cérébro-lésion induisant des difficultés dans l'insertion professionnelle ou dans le maintien dans l'emploi.

CONTACT

- **Véronique Heusse,**
Adjointe de Direction
Tél. 03 81 63 08 09
Portable 06 85 79 07 55
- vheusse.aftc@traumacranienfc.org

COORDONNÉES DU SERVICE

- AFTC Bourgogne - Franche-Comté
60 J, Avenue du 14 Juillet - 21300 Chenôve
- 06 07 80 22 85
- accueil.serviceaftc@traumacranienfc.org

- Identifier les besoins sur le territoire Bourguignon
- Apporter des éléments de réponse aux difficultés spécifiques d'insertion professionnelle des personnes cérébro-lésées.

Évaluation ciblée

Suivi professionnel renforcé

Missions Missions Missions Missions Missions Missions Missions Missions Missions Missions

- Étudier la pertinence d'une orientation en UEROS (unité d'évaluation de réentraînement et d'orientation socio-professionnelle)
- Apporter un début d'expertise aux troubles cognitifs en lien avec les partenaires mobilisés.

- Accompagner dans l'emploi par des modalités individualisées et adaptées à la spécificité des troubles cognitifs.
- Sensibiliser les employeurs et les partenaires aux troubles cognitifs
- Mobiliser les dispositifs de maintien dans l'emploi (SAMETH, médecin du travail...)

Modalités Modalités Modalités Modalités Modalités Modalités Modalités Modalités M

- Sans notification MDPH
- Entretiens avec les différents professionnels du dispositif
- Évaluations neuropsychologiques et du parcours professionnel
- Synthèse interdisciplinaire
- Si besoin : proposition de poursuite avec un suivi professionnel pour les personnes en emploi.

- Précédé d'une évaluation ciblée
- Évaluation de la situation de travail, des difficultés rencontrées par la personne concernée et son employeur
- Rencontres régulières dans et hors entreprises
- Proposition à l'entreprise d'intervention d'information, de sensibilisation sur les troubles cognitifs
- Coordination avec les partenaires concernés par la situation.



Chenôve

Bus

- Gare Dijon → AFTC
ligne 4 Arrêt Grands crus - 2 minutes à pied
- Bus C 60 ou C 44



AFTC
de
Bourgogne
Franche-Comté

Chenôve

AFTC de Bourgogne Franche-Comté
60 J, Avenue du 14 Juillet - 21300 Chenôve
03 81 63 08 08
accueil.serviceaftc@traumacranienfc.org



www.traumacranienfc.org



Action réalisée avec le financement de l'Agence Régionale
de Santé Bourgogne Franche-Comté